Athènes, une démocratie critiquée

Le fonctionnement de la démocratie athénienne est critiqué dès l'Antiquité, par des hommes qui dénonce ses dérives.

1 Atouts et dérives de la démocratie

À la suite d'un coup d'État en Perse contre le tyran Smerdis, les responsables se réunissent pour savoir quelle est la meilleure forme de gouvernement à adopter. À travers ce dialogue fictif entre Perses, c'est un débat entre les Grecs qu'Hérodote nous livre. Otanès commence et présente le régime démocratique.

« […] Le gouvernement du peuple, tout d'abord, porte le plus beau de tous les noms : *isonomia* [égalité des droits civils et politiques]. Puis, il ne s'y fait rien de ce que fait le monarque : on y obtient les magistratures par le sort, on y rend compte l'autorité qu'on exerce, toutes les délibérations y sont soumises au public. J'opine donc pour que nous renoncions à la monarchie et que nous élevions le peuple au pouvoir ; car c'est dans le nombre que tout réside. »

[…] Mais Mégabyse voulait que l'on confiât les affaires à une oligarchie ; il disait : « Ce qu'a dit Otanès conseillant d'abolir le régime tyrannique, tenez-le pour dit par moi aussi ; mais, quand il vous pressait de déférer au peuple le pouvoir, il s'est écarté de l'avis le plus sage. Car il n'est rien de plus insolent qu'une multitude bonne à rien. Et, à coup sûr, échapper à l'insolence d'un tyran pour choir dans celle d'une populace effrénée est chose qu'on ne saurait tolérer. L'un, s'il fait quelque chose, le fait en connaissance de cause ; l'autre n'est pas même capable de cette connaissance. Comment en effet l'aurait-elle, n'ayant pas reçu d'instruction ni rien vu de bien par elle-même, bousculant les affaires où elle se jette sans réflexion, pareille à un fleuve torrentueux ? […] Choisissons un groupe d'hommes parmi les meilleurs, et investissons-les du pouvoir ; car certes, nous serons nous-mêmes de leur nombre, et il est dans l'ordre de la vraisemblance que les hommes les meilleurs prennent les meilleures décisions. »

Hérodote, *Enquêtes*, III, 80-82, Ve siècle av. J.-C., trad. Ph.-E. Legrand, Éd. Les Belles Lettres, 2003.

Hérodote

(vers 485-425 av. J.-C.)

Né à Halicarnasse, il vécut à Athènes où il rédigea ses *Histoires* relatant les guerres médiques entre les Grecs et les Perses, et dans lesquelles il s'intéressa également à la vie politique des cités grecques.

Vocabulaire

- **Oligarchie :** régime politique dans lequel la souveraineté appartient à un groupe restreint. Dans les sociétés antiques, ce sont souvent les plus riches qui détiennent le pouvoir politique. Au Moyen Âge, la noblesse détient la réalité du pouvoir : on parle d'aristocratie.

2 Le tirage au sort, un principe démocratique

Coupe attique, vers 480 av. J.-C., Vienne, Kunsthistorisches Museum.
Athéna, déesse protectrice d'Athènes, veille au bon déroulement du tirage au sort qui attribue aux citoyens les fonctions dirigeantes, politiques et religieuses.

3 Le Klérotèrion, instrument démocratique

À partir de 403 av. J.-C., on tire quotidiennement au sort parmi les 6 000 juges (héliastes) ceux qui jugeront les affaires de la journée. Musée de l'Agora antique d'Athènes.

Lien Internet « Le tirage au sort démocratique », explications du CNRS sur le fonctionnement du *Klérotèrion*, le Journal du CNRS, 21 août 2018.

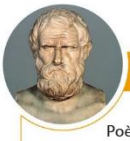

Aristophane

(444-vers 385 av. J.-C.)

Poète comique athénien, ses pièces critiquaient les dérives de la démocratie à Athènes alors mise en difficulté dans la guerre du Péloponnèse.

4 Faut-il indemniser les citoyens ?

Dans cette comédie, Aristophane met en scène Philocléon (« celui qui aime Cléon »), un citoyen athénien cupide et sévère qui prend plaisir à siéger à l'Héliée. En 425 av. J.-C., Cléon avait augmenté l'indemnité du misthos *pour siéger à l'Héliée.*

Ensuite, quand on m'a bien supplié et asséché de ma colère, j'entre et une fois dans l'enceinte [du tribunal], je ne tiens aucun compte de toutes les promesses que j'ai pu faire, et je les écoute débiter tous les arguments possibles pour obtenir un acquittement. Croyez-moi : il n'y a pas un numéro que l'on ne fasse alors au dicaste[1]. Voyez ! Quelles caresses ne fait-on pas alors au juge ? Les uns déplorent leur misère, et ajoutent des maux supposés à leurs maux réels, jusqu'à ce que leurs plaintes les égalent aux miens ; les autres nous racontent des histoires ; ceux-là disent quelque bon mot, pour me faire rire et désarmer ma rigueur. Si rien de tout cela ne me touche, ils amènent leurs enfants par la main, filles et garçons ; j'écoute, et, baissant la tête, ils bêlent tous ensemble. Le père, tremblant, me supplie comme un dieu de l'absoudre, par pitié pour eux. […] Et nous alors, en sa faveur, nous relâchons un peu la rigueur de notre colère. N'y a-t-il pas là une grande puissance, et de quoi se moquer de la richesse ?

Aristophane, *Les Guêpes*, 422 av. J.-C., trad P. Thierry, « La Pléiade », Éd. Gallimard, 1997.

1. Membre des tribunaux grecs désigné par l'Ecclésia.

Quelles sont les critiques adressées aux institutions démocratiques athéniennes ?

Rédigez une réponse à la problématique proposée en organisant votre réflexion selon le plan suivant :

I. La démocratie est un objet de débat entre les auteurs grecs antiques
II. La démocratie garantit l'égalité entre les citoyens par des outils et des pratiques
III. La démocratie présente aussi des dérives possibles aux conséquences lourdes pour la cité et les citoyens.